



Les Bordes



La Grange Journeau



Olicy



Flassy



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

P. 2

AU CONSEIL MUNICIPAL...

P. 3

A NEUILLY

P. 9

AUTOUR DE NEUILLY

P. 14

LES COMMUNIQUES OFFICIELS

P. 20

EN PRATIQUE

P. 21

**FERMETURE DE LA MAIRIE
DU 15 AOUT AU 8 SEPTEMBRE INCLUS**



**MAIRIE DE NEUILLY 58420 - 7 Route du Tacot
03 86 29 65 31 - mairie.neuilly58@orange.fr
www.neuilly-en-nievre.fr**

**La mairie est ouverte au public le mardi
de 14 h 30 à 17 h 00 et le vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00.**

Le mot de Madame le Maire



Chers Nuylliennes et Nuylliens,

Voici, comme vous en avez maintenant l'habitude, le journal communal qui vous donne quelques informations sur le village et alentour. Comme vous le savez, en raison des prochaines élections municipales en mars 2026, il ne sera pas possible d'en proposer un nouvel exemplaire à partir de septembre 2025.

Des incertitudes sont nombreuses, notamment en ce qui concerne les dotations de l'Etat. Cependant, notre commune maintient le cap grâce à une gestion responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie demeure saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité tout en restant vigilants.

Le budget 2025 reflète cette approche. Il a été élaboré avec méthode pour concilier les projets tout en protégeant notre cadre de vie et supporter les contraintes économiques actuelles.

Nous avons fait le choix d'un budget prudent, tout en préservant les équilibres financiers.

Cette année encore, il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux communaux d'imposition. Si le montant de votre taxe foncière augmente, cela est dû à la revalorisation des bases locatives par l'État.

En section d'investissement, le projet principal de l'année 2025 reste la 1^{ère} tranche des travaux de réhabilitation de l'église, qui sont maintenant terminés en ce qui concerne la toiture.

Nous ne lancerons pas, pour le moment, la deuxième tranche, car, comme je l'ai spécifié précédemment, il faut rester raisonnables dans nos dépenses.

La mise en œuvre de ce projet a demandé beaucoup de travail pour l'élaboration des dossiers, le suivi et les financements, mais je pense que nous pouvons être satisfaits du résultat obtenu.

Un mot de remerciement pour l'implication de nos agents communaux et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie.

Merci également aux bénévoles et aux associations pour leur aide et leur soutien.

Mon équipe et moi-même, vous souhaitons un bel été !



Marie-Françoise HENNEAUX

Au conseil municipal...



Séance ordinaire du 31 janvier 2025 (extrait)

EGLISE : Point sur les travaux

La couverture (Ent. Pousseaux) est déposée, les travaux de maçonnerie sont en cours. L'entreprise Dulion a démarré les travaux de charpente depuis le 13 janvier 2025 et devrait finir cette semaine.

A l'occasion de la réunion de chantier du 29 janvier, il a été constaté des trous dans la voûte à l'intérieur de l'église ? A voir avec l'architecte et l'entreprise.

Le logement de la mairie est mis à disposition des ouvriers de l'Ent. Dulion sur 2 ou 3 nuits hebdomadaires.

Le logement du 1er étage du presbytère est lui, mis à disposition en journée, pour servir de base pour la prise des repas de l'Ent. Pousseaux. Les consommations électriques et eau restant à leur charge.

SUBVENTIONS : La Fondation du Patrimoine nous octroie 20€ par tranche de 100€ collectés.

FINANCES : Point budgétaire. En fonctionnement nous avons un excédent. Le budget 2025 est en cours d'établissement.

Vote du budget le 11 avril 2025

SITE INTERNET. Suite à l'arrêt d'activité de Paul Gateclou, Campagnol a repris la gestion de notre site. Celui-ci est administré par Michelle. Une demande de changement va être faite auprès de Campagnol.

DIVERS

Démission de Mme E. Orosco, Conseillère.

Les vœux ont été organisés le samedi 18 janvier autour de galettes et boissons.

Nous avons eu plusieurs retours sur les colis de fin d'année qui ont bien plu.

Quelques soucis au niveau électrique sur le bâtiment de la mairie : puissance insuffisante au niveau du compteur que nous avons modifiée.

Il reste un problème avec l'électricité car le compteur disjoncte régulièrement.

Bâtiments dégradés :

Le Bourg : rencontre avec le potentiel futur propriétaire des granges attenantes à la propriété de Eric Léonetti (présent), et qui souhaitait avoir des renseignements sur la commune (conditions de travaux si obligations – assainissement – mise en péril etc.) le 14/01/2025

Flassy : aucune nouvelle de la propriétaire.

CCID (impôts) : date à fixer pour la commission avant le 31 mars

Date prochain CM pour vote du budget : 11 avril 2025

Séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 (extrait)

Fongibilité des crédits : l'exécutif (maire) est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre sans pouvoir excéder 7.5% du budget primitif consolidé des décisions modificatives. 2025

Vote taxes : sans augmentation de la part du CM - 2025

TFB = 29.84% - TFNB = 19.80% - TH = 17.63%

Demandes de subventions des Associations :

Demandes : La Jarnosse/JSSR/Pompiers Brinon/Amis de Compierre/Petites Rêveries : 100€ chaque

CFU (Compte administratif et de gestion 2024) : se substitue au compte administratif et au compte de gestion

Vote Affectation du résultat : délibération du résultat sur exercice 2025

Vote Budget prévisionnel 2025

Affouages et coupe de bois : chênes sur Flassy + Olcy

Une coupe sur Olcy : proposition de faire couper par un professionnel et de mettre en vente le stère en privilégiant les habitants de la commune (principal et secondaire). Dossier à revoir.

DIVERS

DPE presbytère = (339€ TTC) Le diagnostic sera effectué le 29/04. Avant d'effectuer les travaux nécessaires sur le sol de la cuisine (2 400€), et pouvoir louer le 1^{er} étage, il est obligatoire de faire ce diagnostic.

Demande de devis pour le remplacement éventuel des chaudières du chauffage au gaz (anciennes) des logements du presbytère à :

Engie = 5 715.54€ TTC par logement.

Demande a été faite également à l'Entreprise Viodé sans nouvelle à ce jour.

Nous ne donnons pas suite pour le moment sur cet investissement.

Bâtiments en ruines :

Sur le bourg : il semblerait que les bâtiments soient vendus, nous attendons des nouvelles.

Sur Flassy : pas de nouvelles, nous allons recontacter la propriétaire.

Point travaux église : retard d'au moins un mois. Ce qui a été spécifié avec l'architecte lors de la dernière réunion de chantier (le19/03).

Parking : Devant la dégradation et en particulier du cheminement (beaucoup de boue lors des pluies ce qui rend l'accès glissant) un devis a été demandé à l'Entreprise S. Gauthier :

pour un rafraîchissement total = 5 532€ TTC

pour la reprise des 2 entrées = 2 400€ TTC

vote unanimité pour le devis de 2400€

Site / administrateur : Avec les mises à jour réalisées avec Michelle CUGNY, nous allons demander un changement au niveau de l'administrateur du site auprès de Campagnol. Actuellement seule Michelle est administrateur et de fait tout arrive sur son courriel personnel.

Rebouchage trous voirie : le rebouchage de trous sur les différentes voies communales va être programmé.

Rencontre avec M. Le Sous-Préfet à Clamecy, le 27 février 2025. Mme le Maire accompagnée de Martine BOUTRELLE a rencontré M. Le Sous-Préfet à Clamecy pour avis sur différents dossiers.

Fleurissement communal : Martine BOUTRELLE est en charge du fleurissement (entretien & commande).

Archives : Pour pouvoir mettre à jour nos archives, nous avons besoin d'armoires. Avec les fournisseurs habituels il faut compter entre 300€ et 400€ l'armoire. Madame le Maire propose une solution plus économique avec des armoires métalliques - recyclées des Jeux Olympiques - à 96€ TTC pièce – Nous pouvons faire une commande de 4 armoires (pour le prix d'une seule avec les fournisseurs classiques).

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Chap/ art	Libellé	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025
		Crédits ouverts	Crédits employés	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 606,71	62 054,81	70 890,00
dont	ENERGIE - ELECTRICITE - COMBUSTIBLE	8 000,00	6 255,90	8 000,00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN/PETIT EQUIPEMENT	5 199,11	1 274,80	2 500,00
	ENTRETIEN de TERRAINS	18 000,00	16 300,00	15 000,00
	Bâtiments	8 150,00	1 530,03	6 000,00
	Voiries	12 000,00	14 060,33	12 000,00
	MAINTENANCE	3 500,00	2 966,81	1 600,00
	PUB, FETES ET CEREMONIES	3 500,00	2 383,35	3 500,00
	FRAIS D'AFFRANCHISSEM.+TEL	1 600,00	908,68	1 000,00
	CONCOURS DIVERS (Adhésions Organismes:ONF,CAUE,CDG,COS,fourrière,SIEEN)	4 200,00	4 031,41	4 800,00
	FRAIS DE GARDIENNAGE (FORETS ET BOIS COMMUNAUX...)	1 500,00	2 066,13	2 100,00
	AUTRES IMPOTS TXES & VERSEMENTS ASSIMILES	2 500,00	2 376,00	2 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	41 800,00	35 392,02	40 800,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	15 827,00	15 727,00	15 827,00
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	57 965,52	38 050,50	56 841,03
dont	INDEMNITES,,	20 000,00	17 091,60	18 000,00
	SERVICE INCENDIE	4 765,52	4 765,52	4 941,03
	REGROUPEMENT (CCTBC, SIVS, SMYB, CEG, SIEEN, CDG58)	19 000,00	12 625,71	18 000,00
66	INTERETS EMPRUNT EGLISE ANNEE 1	1 700,00	7,01	5 982,18
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		193 899,23	151 231,34	190 340,21

RECETTES de FONCTIONNEMENT

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts 2024	Crédits employés	2025
2	EXCEDENT ANTERIEURS REPORTES	79 786,89	74 486,00	54 106,41
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV.	1 730,00	15 831,65	1 990,00
Dont	COUPES DE BOIS, AFFOUAGES, CHASSE	820,00	14 540,00	
73	IMPOTS ET TAXES	85 224,00	86 050,20	87 370,00
Dont	TAXES FONCIERES & D'HABITATION	62 908,00	62 659,00	63 096,00
	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	3 016	2 960,00	2 800,00
	AUTRES IMPOTS & TAXES (droits de mutation)	5 300	0,00	5 300,00
	TAXES SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	14 000,00	15 370,00	16 174,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	37 167,00	33 651,51	32 690,00
Dont	DOTATION FORFAITAIRE	17 341,00	17 341,00	17 277,00
	DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	9 891,00	6 004,00	6 004,00
	DOTATION ELUS LOCAUX	6 276,00	6 348,00	6 348,00
	ATTRIB. ETAT - COMPENS.AU TITRE EXON. T.F.	1 578,00	1 578,00	1 573,00
	ATTRIBUTION DU F.D.T.P.(Fonds Départemental Taxe Pro)	1 787,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 700,00	18 122,96	14 183,80
Dont	REVENUS DES IMMEUBLES	16 200,00	14 603,10	14 000,00
	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 500,00	3 519,90	183,80
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		223 607,89	153 656,32	190 340,21

COMMUNE de NEUILLY 58420

INVESTISSEMENTS 2025

DEPENSES		RECETTES	
REPORT	57 783,03	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	
RAR 2024		CAPITALISE	28 105,76
VOIRIE MARE	26 000,00	RAR/EMPRUNT	175 000,00
EGLISE	217 678,70	RAR/EGLISE	29 839,00
SOUS-TOTAL	301 461,73	DETR	68 516,97
		SOUS-TOTAL	301 461,73
	2025		2025
EMPRUNT	14 864,22	NLLE PROPOSITION SUB EGLISE (régul subventions accordées)	6 620,00
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	620,73	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	620,73
RENOVATION LOGEMENTS		FCTVA	6 434,33
PRESBYTERE	5 590,11	DCE	7 400,00
TOTAL DEPENSES	322 536,79	TOTAL RECETTES	
INVESTISSEMENTS		INVESTISSEMENTS	322 536,79

Séance ordinaire du 13 juin 2025 (extrait)

- **Approbation du compte-rendu** de la séance du 01/04/2025
- **Travaux église** : la réception de fin des travaux a été réalisée le 4/06/2025.
 - o Nous allons lancer des invitations pour clôturer cette première tranche et particulièrement les financeurs, (le jeudi 31 juillet 2025).
- **Ligne de trésorerie** : Il est nécessaire de faire une demande de la ligne de trésorerie pour 60 000€ afin de solder les factures et pouvoir établir les dossiers nécessaires aux virements des subventions.
- **Affouages** : réunion de la commission bois le 3 juin 2025

A faire : Têtes de chêne à Flassy 1 couloir + cloisonnement (14) à Olcy

Inscriptions pour le 29/07/2025 pour tirage la 2^{ème} semaine de septembre (vendredi 12/09)

Chemin de Olcy : 50 à 60 stères. Une vente sur pieds pourrait être proposée aux administrés. Dossier à rediscuter.

- Rendez-vous avec l'ONF le 1^{er} juillet 2025.
- **Nouvelles modalités électorales** : vote de liste paritaire
- **Logement presbytère** : le sol de la cuisine doit être refait début juillet. Nous le mettons en location à partir du 1^{er} septembre. Le diagnostic (DPE) est fait.
- **CCTBC** : Un interlocuteur référent pour visite prises de vues par drone, est à désigner : Pascal DAMERON est nommé.

- **CCTBC** : demande un justificatif d'inscription des portions concernées au PDIPR (chemins).
- **Organisation du 14 juillet** : Les invitations ont été distribuées pour des inscriptions avant le 1^{er} juillet. Prêt de Village en Fêtes de barnum + tables + chaises (à aller chercher le matin à Brinon et à monter et installation des tables et bancs) :
- Repas & courses : Martine+Sandrine+MFrançoise
- Mise en place et Service : conseillers présents + bénévoles
- Débarras le soir.

Questions diverses

- La Poste : 2 boites aux lettres jaunes vont être supprimées : Olcy et Les Bordes à compter du 23/06/2025 (courrier du 26 mai 2025 reçu début Juin). Ces boites sont considérées comme sous-utilisées ! Mme le Maire va répondre sur son « opposition » à cette suppression (affichages des deux courriers dans les hameaux).
- Rencontre avec M. Le Sous-Préfet ce matin à 8h où nous avons présenté la commune, abordé divers sujets et fait une visite du village et de l'église.



Nouveaux habitants

Bienvenue au hameau de Flassy à Mme Désirée et M. Richard BEERDA ainsi que dans le Bourg à Mme Marie-Noëlle et M. Corentin BLUZAT.

Ils nous ont quittés

M. Jean LOUHAUT le 22/12/2024.

M. Patrice PONT le 28/12/2024.

Mme Odette MAYLAN le 10/04/2025.

Mme Jeannine MARESCA le 30/05/2025.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sous un soleil radieux.

Il a été procédé au dépôt de gerbe, à la lecture des discours officiels et à l'appel du nom de chaque soldat mort au combat.

Les personnes présentes se sont retrouvées au Marigny autour d'un pot de l'amitié offert par la commune.

Fête du 14 juillet



Comme chaque année, la commune organise un repas pour le 14 juillet.

Il est gratuit pour les résidences principales et secondaires (10 € pour les amis et gratuit pour tous les enfants de – de 12 ans) et aura lieu à partir de 19h à l'église de NEUILLY.

L'inscription est obligatoire et se fait auprès de la mairie.

Nouvelles modalités électorales



Les prochaines élections sont les élections municipales. Elles auront lieu en mars 2026.

La loi publiée le 22 mai 2025, étend le scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants.

Ainsi, la pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée (comme c'était encore le cas jusqu'à présent dans les communes de moins de 1 000 habitants). À compter du « prochain renouvellement général des conseils municipaux », les plus de 24 000 communes de moins de 1 000 habitants devront appliquer les mêmes règles que les autres : les candidats devront se présenter sur des listes, paritaires, avec alternance homme/femme.



source : site AMF : Association des Maires de France : <https://www.amf.asso.fr/documents-comprendre-la-loi-etendant-scrutin-liste-paritaire-aux-communes-moins-1-000-habitants-publiee-22-mai-2025/4263>.

En bref :

- Scrutin de liste à deux tours.
- Les bulletins panachés sont invalides.
- Pas de rature, vote par liste entière.
- Les candidatures individuelles ne sont plus possibles.
- Composition de liste = parité obligatoire homme/femme.
- La liste est réputée complète si elle compte au moins 9 noms.
- Liste de sièges à pourvoir 9 à 13 noms pour 11 conseillers.

Travaux réalisés sur la commune

L'église

Article paru dans le Journal du Centre du 24 mai 2025 suite à une visite de chantier du suivi des travaux de l'église.

NEUILLY ■ La première tranche du chantier va s'achever la semaine prochaine avec des toitures neuves

Le sauvetage de l'église est bien entamé

Lancés par la municipalité, les travaux de réfection de la toiture doivent s'achever mercredi. Un beau chantier qui aura connu quelques retards.

Christophe Belhomme
christophe.belhomme@centrelance.com

Bonne nouvelle, l'église Saint-Martin est désormais hors d'eau ! Lancés par la municipalité, les travaux de réfection de la toiture doivent s'achever mercredi, après avoir connu quelques retards.

Une réunion de chantier s'est tenue mercredi dernier, avec les entreprises Pousseaux et Dulton et le maître d'œuvre, pour clôturer cette grosse tranche, financièrement très importante. « Mais ce n'est pas la plus importante sur le plan architectural », assure l'architecte Simon Buri en charge du chantier.

Pour la mener à bien, la dynamique maire de la petite commune (113 habitants), Marie-Françoise Henneaux, a dû batailler auprès des financeurs.

Ce sont toutes les toitures de la nef et du chœur qui ont été restaurées par Pousseaux Bâtiment, sur près de 400 m². Ce sont des tuiles monument historique qui ont été posées ainsi que des ardoises.

Outre la couverture totalement refaite, les travaux ont concerne la reprise de la charpente, qui était plutôt en bon état, par l'entreprise Dulton (Ancy-le-Franc, Yonne).

Il y avait une certaine urgence à agir, rappelle la maire, car



CHANTIER. Une visite de chantier avec le maître d'œuvre Simon Buri (à gauche), la maire Marie-Françoise Henneaux et le représentant de Pousseaux Bâtiment a permis de constater l'avancée des travaux de la toiture. La maire ne se représente pas en 2026. Il incombera à son successeur de définir l'avenir de ce chantier de restauration.

l'ensemble de la structure est menacé par des désordres apparents. L'état sanitaire du bâti était suffisamment préoccupant pour justifier le lancement, par le conseil municipal, d'un projet de restauration d'envergure, suite à un diagnostic complet établi en 2022-2023. « Suite à cette étude, il s'est avéré que la voûte intérieure était en placoplâtre. Elle avait été refaite il y a une vingtaine d'années et ce fut une surprise. Si on avait laissé ces fuites perdurer, le placo aurait fini par s'écrouler. Nous n'avions guère de choix de nous lancer dans cette opération. Il fallait faire quelque chose, d'autant

que les habitants sont très attachés à ce patrimoine. »

Pour l'instant, cette première tranche ferme n'aura pas de suite. La maire ne se représentant pas, elle n'a pas voulu engager la commune sur un chantier de trop grande envergure. « Cela coûte cher et il faut obtenir des financements. Et c'est énormément de travail pour les démarches », précise l'élu.

Il appartiendra donc à son successeur de décider de la conduite à suivre. « Ce serait bien de refaire l'assainissement. Le sous-bassement est cimenté, ce qui est très mauvais, cela entraîne de l'humidité dans les murs »,

ajoute ainsi la première magistrate. L'architecte Simon Buri confirme qu'il faudra également attaquer, dans un avenir proche, à la réfection des façades, du clocher et aux réseaux. « La reprise des réseaux est bien le chantier le plus urgent pour assainir l'édifice et récupérer les eaux pluviales », dit-il encan.

Et d'ajouter : « Il y a quelque chose d'intéressant à l'intérieur, avec une baie romane d'origine, actuellement cachée, que l'on ne voit pas de l'extérieur. On retrouve ces mêmes ouvertures à La Charité et à Prémery. Le but serait de restituer des contreforts et de dégager la baie en fa-

çade. Le projet, qui comportait trois tranches à l'origine, est prêt. Il faut juste lancer la consultation », ajoute l'architecte, prêt à repartir. Il faudra également refaire des chéneaux en plomb sur le clocher du XIX^e siècle.

L'église date, pour le reste, des XII^e et XVI^e siècles, les parties les plus anciennes se trouvent dans le chœur, avec des travées qui remontent au XII^e et XIII^e siècles, avec cette fameuse baie d'origine, la seule encore restante.

Pour pouvoir continuer à organiser les offices religieux, les événements et les festivités dans et autour du bâtiment, le conseil municipal a donc décidé de lancer ce chantier.

Actuellement, on peut visiter l'église, mais il faut solliciter la municipalité. Pour éviter les vols, l'accès au monument est protégé par une solide grille. ■

FINANCEMENT

Subventions. État (DETR, 66.081 €, 30 %), Région BFC (en attente), communauté de communes CCIBC (22.027 €, 10 %), dons de la Fondation du Patrimoine (3.000 € actuellement), aide de la Sauvegarde de l'Art Français (8.000 €). L'aide de la Comosine a été aussi sollicitée. La commune va prendre en charge le reste, elle a ainsi contracté un emprunt de 176.000 €, le tout pour un coût total estimatif à 242.140 € (HT). L'idée étant de faire vivre ce patrimoine qui n'est pas classé via des animations culturelles.... ■

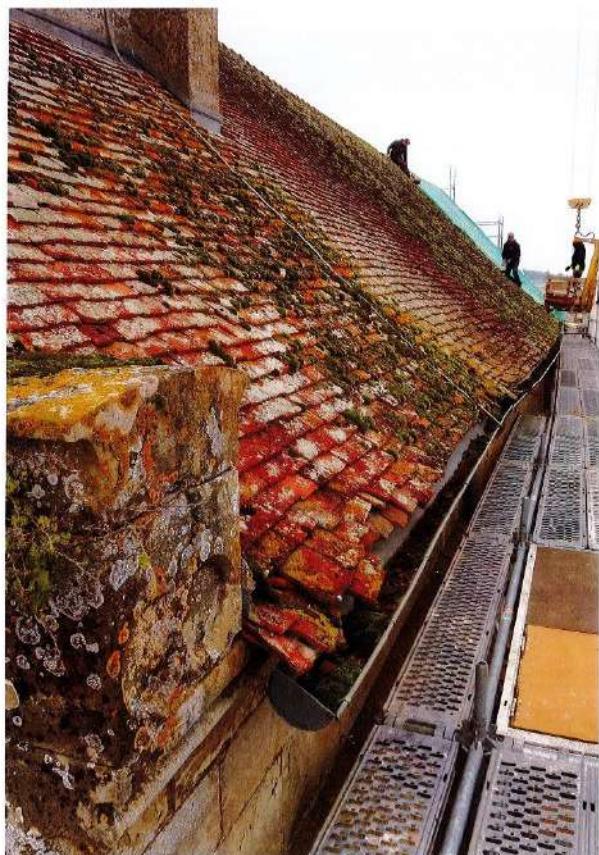


TOUTES LES ÉPOQUES. La construction de l'édifice s'étale sur une période allant des XII^e au XIX^e siècles.



COUVERTURE. Ce sont toutes les toitures de la nef et du chœur qui ont été restaurées par Pousseaux Bâtiment.

Les travaux de la première tranche sont terminés. Ci-dessous quelques photos illustrant la mise en œuvre du chantier.



Associations

Association culturelle



Cette année, pas de vide-grenier.

Reprise des projections en octobre.

Plus de renseignements au 06 45 04 11 30 ou lajarnosse@gmail.com

Affouages

Les inscriptions se feront en mairie avant le **mardi 29 juillet 2025** (20 € par inscription).

Pièce à fournir : une attestation responsabilité civile. Le règlement validé avec l'ONF vous sera remis après votre acceptation

Le tirage se fera le **vendredi 12 septembre 2025** en mairie. Les modalités vous seront indiquées lors de votre inscription.

Rappel

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.



Chéquier déplacement de la CCTBC

POUR QUI ?

Pour les habitants de la Communauté de Communes, non imposables et imposables jusqu'à 300 € et rencontrant des problèmes de mobilité.

POUR QUOI ?

Pour les déplacements suivants :

- Rendez-vous médicaux.
- Recherche d'emploi.
- Démarches administratives.
- Courses.
- Visites à des proches hospitalisés ou médicalisés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le chéquier est composé de 30 chèques de 5€. Il est nominatif et valable du 1er janvier au 31 décembre. Un seul chéquier est remis par an et par famille.

COMBIEN ÇA COUTE ?

L'usager prend en charge au moins 30% de la course. Vous réglez le reste avec vos chèques déplacement.

COMMENT L'OBTENIR ?

Vous devez formuler votre demande auprès de votre mairie et vous munir de votre dernier avis de non-imposition et d'un justificatif de domicile. Une commission se réunira pour instruire votre demande. Après avis favorable, votre chéquier vous sera remis en mairie.

Plus d'infos sur <https://www.tannay-brinon-corbigny.fr/vivre/mobilite/>

Centre social et culturel du Beuvron



centre social et culturel du Beuvron
centre social et culturel du Beuvron
centre social et culturel du Beuvron
centre social et culturel du Beuvron



Le Centre Social et Culturel du Beuvron

Accueil du lundi au vendredi,
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

accueil.cscb@beuvron.fr

03 86 29 60 02

Demandez la lettre d'infos mensuelle

DES ACTIVITES POUR TOUS

Club d'entraide informatique
Tricot, couture, patchwork, perles de rocailles
Aquagym, balades, fitness, danse africaine
Gym active, théâtre, anglais, espagnol

POUR LES SENIORS

Des activités dédiées : après-midi jeux, gyms douce et active
Des ateliers mensuels : cuisine ou créatif une fois par mois
Des sorties et des séjours
Un service de portage de repas

POUR LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Accueil de loisirs périscolaire,
Le lundi et vendredi après l'école, de 16h00 à 18h30
Le mercredi, de 08h00 à 18h00 (cycle sport l'après-midi - cuisine et cinéma une fois par mois)
Accueil de loisir extrascolaire, durant les vacances scolaires
Diverses activités ludiques et créatives dedans et dehors !



PARENTALITE ET FAMILLES

Cette année, un projet autour des relations parents-ados
Des activités communes autour du numérique, du sport et de la culture
Du théâtre et des soirées pour en parler

ADOS

Aménagement d'un espace par et pour les jeunes (création d'un local jeunes)
Des soirées et des sorties adaptées à leur âge

Mais aussi des animations intergénérationnelles ...

Des sorties et des ateliers réguliers

... et des engagements bénévoles autour d'octobre rose, de l'organisation de la fête de la musique, ...

Une bibliothèque municipale à Brinon sur Beuvron gérée par des bénévoles

Jours d'ouverture :
Mardi et Mercredi, de 15h à 17h
Vendredi et Dimanche, de 10h à 12h

Accueillir – Informer – Orienter - Accompagner

Aux heures d'ouverture du Centre Social et Culturel du Beuvron

Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

accueil.cscb@beuvron.fr / 03 86 29 60 02

FAMILLE



CAF – MSA - Informations sur les prestations et services selon votre situation familiale



SOCIAL / FAMILIAL - CAF – MSA – CPAM accompagnement dans les démarches - informations



RETRAITE

CARSAT - constitution d'un dossier de retraite accompagnement sur le bien vieillir



EMPLOI



POLE EMPLOI - inscription, suivi de dossier, consultation d'offres aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation



LOGEMENT & ENERGIE

Aide à la recherche de logement - chèque énergie



MOBILITÉ

Mise en relation – informations sur les aides à la mobilité consultation horaires (train, bus)



ACCÈS AU DROIT

Mise en relation avec l'assistante sociale orientation vers les services compétents



AUTRE : Démarches en ligne (déclaration d'impôts, etc.)
Démarches sur ANTS: permis de conduire, carte grise



TOUS LES JOURS,

Mise à disposition de matériel informatique

Connexion Internet,

Impression*, photocopie*, numérisation

Aide et conseils personnalisés

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Impôts et démarches fiscales, le vendredi

Mission Locale, une fois par mois

Assistante sociale du Conseil Départemental, le lundi

Association d'aide à domicile du Beuvron

03 86 29 60 14

Brinon randonnée



Association de randonneurs depuis plus de 20 ans, affiliée à France Randonnée, elle est composée d'un bureau de 7 personnes avec une quarantaine de membres inscrits.

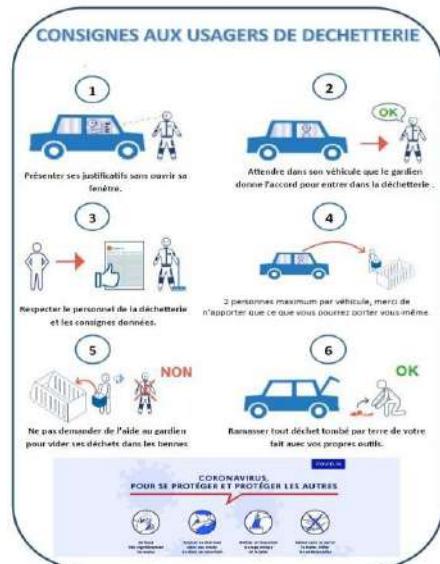
Elle a à son actif plus de 20 randonnées par an dans toute la Nièvre, les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois.

En janvier est organisée la traditionnelle galette des rois, en mai une randonnée sous le thème du muguet, en juin a lieu le traditionnel barbecue au Marigny suivi d'une randonnée nocturne, en septembre une sortie de plusieurs jours en VVF avec visites et randonnées au programme, en novembre une randonnée au profit du Téléthon.

Contact : MENEUVRIER Daniel, Président de l'association Tel : 06 26 97 09 07 ou daniel.meneuvrier58@gmail.fr

Déchetterie

Les déchetteries de CORBIGNY, TANNAY et BRINON SUR BEUVRON sont ouvertes (carte d'accès obligatoire). Les horaires d'été sont valables du 1^{er} mai au 30 septembre.



CORBIGNY Rue au Venant Route de Doussas 58800 CORBIGNY		TANNAY RD 34 - La fringale 58190 TANNAY		BRINON SUR BEUVRON Route de Tannay 58190 BRINON S/ BEUVRON	
Toute l'année		Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h	13h30 - 17h	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h 13h30 - 17h	-----	13h30 - 17h	-----	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h 13h30 - 17h	13h 30 - 17h	13h 30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h 13h30 - 17h	-----	-----	-----	-----
Vendredi	9h - 12h 13h30 - 17h	13h 30 - 17h	13h 30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h
Samedi	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

Cartes d'accès aux déchetteries

Pour pouvoir accéder aux déchetteries, il est nécessaire de posséder une carte. Celle-ci est à récupérer à la mairie. La première carte délivrée par la mairie est gratuite.

En cas de perte, contacter le service environnement au 03 86 20 23 36. Service environnement 11 rue des Beuchots 58800 Corbigny. Une nouvelle carte vous sera attribuée et facturée 5€.

Containers verre et papier



Les containers ne reçoivent que les verres et papiers et magazines. Les autres déchets ne doivent pas être déposés à leur pied mais être apportés à la déchetterie (hors ceux collectés dans les sacs roses et jaunes). **Les cartonnettes sont collectées dans les sacs jaunes et les cartons déposés en déchetterie et non dans les containers papiers.**



Ces règles non respectées peuvent faire l'objet d'une amende.



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2025

Je sors mon sac la veille au soir.

Je peux récupérer des sacs roses et jaunes à la mairie de mon domicile.

Lun
Mhère,
Gacogne

Ma
Authiou,
Bussy-la-Pesle, Chazeuil,
Champallement, Champlin,
Chevannes-Changy,
Corvol d'Embernard,
Saint-Révérieren

Mer
Beuvron,
Brinon-sur-
Beuvron,
Challement,
Grenois, Neuilly,
Taconnay

Je
Beaulieu,
Germenay,
Guipy,
Héry,
Moraches

Ve
Montreuilhon,
Vauclaux

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1 F	2	3 R	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Me. 1 janvier, rattrapage le ven. 3 janvier

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30 R				

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23 R	24	25 F	26	27	28
29	30 R	31				

Je. 25 décembre, rattrapage le ma. 23 décembre



Sac rose : ordures ménagères



Sac jaune : emballages à recycler



Les biodéchets sont ramassés en même temps que les autres sacs chaque semaine



Jour férié : pas de collecte, rattrapage un autre jour



Jour de rattrapage



Les communiqués officiels



Gendarmerie

Lors d'un entretien entre le nouveau commandant de communauté de Brigades (l'Adjudant-Chef Thomas SCHWOOB) et le maire de Brinon sur Beuvron, il a été décidé de la réouverture de l'accueil au public les mercredis après-midi de 14 heures à 18 heures en phase d'expérimentation jusqu'en mars 2025.

Cette phase d'expérimentation permettra notamment d'observer la fréquentation de l'unité par les citoyens sur cette demi-journée.

L'accueil à la brigade de Brinon-sur-Beuvron se fera donc tous les mercredis de 14 heures à 18 heures.

À noter que, comme auparavant, cette permanence pourra être annulée pour des raisons opérationnelles(/organisationnelles)."

Gouvernement



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots dans
un cendrier (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant
le 112, le 18 ou le 114
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
La voiture n'est pas un
endroit sûr car facilement
inflammable



Rester informé de
la situation et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES
feux-forêt.gouv.fr

En pratique



-  POMPIERS : 03 86 29 01 93 ou 18
-  ANTI-POISON : 03 83 22 50 50
-  SAMU : 15
-  N° EUROPEEN D'URGENCE : 112
-  GENDARMERIE : 03 86 29 63 12 ou 17

Artisans, commerces et services sur Neuilly

BAR - RESTAURANT «LE MARIGNY»	03 86 26 23 92
MACONNERIE – COUVERTURE – S. CHARBONNOT	06 59 70 77 52
MAINTENANCE INDUSTRIELLE - M. NEEFS	06 31 75 87 63

DEFIBRILLATEUR A LA MAIRIE (sous le porche)



Artisans, commerces et services sur Brinon sur Beuvron

CABINET MEDICAL - Dr FRANS SPEE	03 86 24 32 88
CABINET MEDICAL - Dr ROBERT HALEWUN	03 86 24 32 90
SELARL INFIRMIERS	03 58 05 14 41
PHARMACIE	03 86 29 61 60
VETERINAIRE	03 86 29 69 80
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU BEUVRON	03 86 29 60 02
FRANCE SERVICES	03 86 29 60 02
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE	03 86 29 60 14
SAVEURS & DES LYS	03 86 26 46 80
L'OLIVIER PIZZAS (mardi soir)	06 82 82 14 47
LE P'TIT CREUX (lundi midi, vendredi soir)	06 49 85 55 51
BOULANGERIE	03 86 24 86 11
EPICERIE	03 86 29 62 69
ORDIPROXI	03 86 29 06 65
AGENCE POSTALE – lundi 14 h à 17 h 45 – mardi/jeudi/vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45 – mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h	03 86 29 07 96
CREDIT AGRICOLE	08 21 01 30 53
DECHETTERIE	03 86 20 18 33
SIAEP (syndicat des eaux)	09 62 69 07 29

DEFIBRILLATEUR AU GARAGE DE LA PHARMACIE



MARCHE SUR LA PLACE LE DIMANCHE MATIN



STATION SERVICE : essence, gasoil, lavage, aspirateur, air



Mes notes



Mes notes

